



Un appel à vigilance rapide par SMS pour la sécurité de votre exploitation

Engins agricoles, carburant, ferrailles, matériel,... les vols dans les exploitations agricoles sont de plus en plus nombreux. Pour faire diminuer ces vols, la Chambre d'agriculture de la Somme et la FDSEA mettent en place avec la Gendarmerie nationale le réseau **ALERTE AGRICULTURE 80**.

Comment ça marche ? Un agriculteur qui a été victime d'un délit, ou simplement d'une tentative, prévient le centre opérationnel et de renseignements de la gendarmerie en appelant le **17**. Ce centre envoie ensuite un SMS collectif pour signaler les faits via le système "Alerte Agri 80". Les adhérents reçoivent automatiquement un SMS, selon la sélection décidée par le 17.

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur www.alerte-agriculture.com/Somme ou en renvoyant le bulletin ci-dessous.

Inscrivez-vous au réseau Alerte Agri 80

*Coupon à renvoyer à la Chambre d'agriculture de la Somme
par fax au 03 22 33 64 50 à l'attention de Sylvie Cavel
par mail : s.cavel@somme.chambagri.fr*

Raison sociale :

Civilité : Madame Monsieur

NOM :

Prénom :

Activité(s) : *plusieurs réponses possibles*

Eleveur Polyculteur Irrigant Producteur en vente directe

Adresse :

Code postal : Ville :

Siren :

E mail:

Tel. Portable 1 (obligatoire) : Tel. Portable 2 :

- S'inscrit au dispositif ALERTE AGRICULTURE 80
- Souhaite recevoir les alertes de nuit
- Souhaite recevoir les alertes également par mail
- Adhérent FDSEA

Les informations enregistrées dans ce formulaire sont réservées à l'usage du dispositif Alerte Agri 80 et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires suivants : Gendarmerie Nationale et Police Nationale. En cochant la case "Adhérent FDSEA" vous autorisez la FDSEA Somme à gérer votre inscription. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à la Chambre d'agriculture de la Somme.

Date

Signature :